BULLETIN MUNICIPAL DE KERFOURN
Juillet 2021

INFO PRATIQUES
www.kerfourn.fr

Secrétariat de la Mairie
Téléphone : 02 97 38 36 03

Lundi	Fermé	Fermé
Mardi	8h30–12h30	13h30 - 18h
Mercredi	8h30–12h30	13h30 - 18h
Jeudi	8h30–12h30	13h30 - 18h
Vendredi	8h30–12h30	13h30 - 18h
Samedi	9h00–12h00	Fermé

Horaires Médiathèque
Période scolaire
Mercredi 13h30 - 18h00
Jeudi 11h00-12h30
Vendredi 8h30 – 12h00

Halte-Garderie Municipale
Téléphone : 02 97 38 36 03
Lundi, mardi, jeudi, vendredi
Matin : 7h30 à 8h45
Soir : 16h15 à 18h30

Café "Chez Marie Jo"
Téléphone : 02 97 38 36 20
Bar-Tabac - résultats sportifs journaux - Café Merlus (Lorient)

Lundi	7h30 – 14h	16h – 21h
Mardi	Fermé	Fermé
Mercredi	7h30 – 14h	16h – 21h
Jeudi	7h30 – 14h	16h – 21h
Vendredi	7h30 – 14h	16h – 1h
Samedi	8h – 14h	16h – 1h
Dimanche	9h – 14h	16h – 1h

« L'hirondelle »
Téléphone : 02 97 38 24 86
Lundi au samedi plats à emporter
Le vendredi et samedi soir
Grill/Pizzas 18h30 à 21h30
Fermé le dimanche

Boulangerie « Au Pain Gourmand »
Téléphone : 02 97 51 41 39
Mardi au Vendredi
8h-13h30
16h-19h
Samedi 8h-13h
Dimanche 8h - 12h30

Déchetterie Kerorien Crédin
Lundi et samedi 9h30 à 12h et du lundi au samedi de 14h à 18h30 en été et 17 H en hiver du 1 octobre au 1 avril

Chers concitoyens,

Enfin, l'été est là. La période pluvieuse et les soirées fraiches sont, je l'espère, derrière nous. Cette accalmie ne se reflète pas encore pour cette fichue pandémie toujours aussi sournoise et incompatible avec nos modes de vie. Les incertitudes ressurgissent après de trop brèves améliorations. Au début de la pandémie de Covid 19, on espérait tous l'arrivée d'une solution miracle mais le doute s'est parfois installé pour une minorité. Il faut donc réfléchir à ce geste qu'est la vaccination. Cette technique permet de sauver des vies et d'éviter des séquelles invalidantes. La poliomyélite a disparu de France. Mais cette mortalité liée aux maladies infectieuses ayant considérablement chuté, on oublie le passé de nos grands-parents où nombre d'enfants mouraient en bas âge. Une personne sur trois en France (ce chiffre a beaucoup baissé), doute de la sécurité des vaccins. Conséquence : la résurgence de la rougeole dans notre pays ces dernières années (2902 cas en 2018, 2636 en 2019 et 240 en 2020). Or, vacciner ne sert pas qu'à se protéger soi-même. C'est un acte solidaire envers les plus fragiles en premier lieu : ceux qui ne peuvent pas se faire vacciner. Nous avons montré une grande solidarité aux pires moments, continuons pour parvenir à l'immunité collective.

Chiffres sur Pontivy Communauté :

Taux de vaccination première injection : 52,1 % au 27 juin 2021.

Taux de vaccination terminée : 33,8 % au 27 juin 2021.

Taux première injection 20 à 39 ans 40,1%, 40 à 54 ans 57,5%, 55-64 ans 71,8%, 65-74 ans 81,3% et 75 ans et plus 82,1%.

Taux de deuxième injection 20 à 39 ans 13,3%, 40 à 54 ans 28,5%, 55-64 ans 50,4%, 65-74 ans 67,8% et 75 ans et plus 74,9%.

Le 10 juillet, la municipalité a présenté les projets d'aménagement concrets et chiffrés de la rue des Croix, du Calvaire, de la rue du Park Yen et rue Saint Vincent. Les échanges ont été instructifs pour éviter des propositions certes techniquement irréprochables mais refusées par les riverains. C'est donc à la lumière de ces remarques que nous pourrons adapter ces projets et présenter le résultat final aux habitants et au conseil municipal pour préparer les demandes de subvention. La réunion d'information sur la suppression des règlements de lotissement n'a pas eu de succès. Pourtant les questions viendront pour les futurs projets.

Nous avons mis en œuvre un nouveau support de communication via une application sur votre mobile « PanneauPocket ». Vous y trouverez les alertes et informations communales utiles, par exemple les déviations liées aux travaux, les animations... Le téléchargement est gratuit et se limite à des informations communiquées uniquement par la commune. Sur un ordinateur, c'est l'adresse : app.panneaupocket.com qui vous permet ce lien privilégié. Je vous invite à choisir en favori l'adresse de la gendarmerie « cob de Pontivy » pour compléter les informations sur la sécurité.

Joel MARIVAIN

Rencontre avec Lydia Le Clere, une agricultrice passionnée et passionnante !

Lydia, maman de 2 enfants, est originaire de Kerfourn et s'est installée en 2009 avec Philippe son époux, sur la ferme familiale. Elle y fait cochons et céréales pour les nourrir, ainsi que des pomme de terres pour chips. Au moment où ses parents commencent à parler retraite, l'envie de revenir sur la ferme a été très forte.

« ***Continuer ce qui a été créé par mes grands-parents et parents, ce lien à la terre, aux racines, c'est inexplicable. Et quel beau métier que de nourrir les femmes et les hommes ! Sur la ferme avec Philippe, nous avons chacun notre partie. Moi je suis à la maternité (où naissent les porcelets), je m'occupe de l'administratif (avoir été comptable pendant 10 ans dans le privé ça aide !) et je suis également investie dans la communication de mon métier à travers, mon groupement d'éleveurs, Porc Armor Evolution, le Comité Régional Porcin et surtout Agriculteurs de Bretagne. Quant à Philippe, il s'occupe de tout ce qui se passe après le sevrage des porcelets, jusqu'à leur départ vers l'abattoir. Il est plutôt technique et moi économique.***

Ce que j'aime dans mon métier, c'est la relation avec mon animal. Et puis, on nourrit les gens quand même, c'est noble comme profession ! Je suis vraiment fière de mon métier et de ce que je produis. Comme pour beaucoup de métiers aussi prenants, il faut être passionnés et convaincus de ce que l'on fait. C'est notre cas en tant qu'éleveurs de porcs. Aujourd'hui, on arrive à minimiser la pénibilité du travail d'éleveurs grâce à des outils d'aide comme les tablettes pour contrôler à distance ou un robot de lavage. L'agriculture est un domaine en constante évolution. Ce qui nous force à être sans cesse en recherche de solutions et d'améliorations, autant en termes de techniques d'élevages que de techniques culturales. Rien n'est acquis et c'est ce qui me plaît aussi. Ce qui est bien dans notre métier, c'est qu'il n'y a pas de routine, nous n'avons pas le temps de nous ennuyer ! »

Lydia est membre active de l'association Agriculteurs de Bretagne et du Comité Régional Porcin de Bretagne (le CRP) avec notamment la Pig parade en 2015. L'association des Agriculteurs de Bretagne a pour mission de communiquer positivement sur le métier d'agriculteur. La richesse de cette association est de fédérer l'ensemble des agricultures bretonnes, quelques soient leur modèle, (la taille, la production etc.) pour parler aux consommateurs d'Une Agriculture Bretonne.

« Cet été, avec les Agriculteurs de Bretagne, nous allons organiser des 'Visites Découvertes à la Ferme'. Chaque visite durera 1h30 et sera organisée par groupe d'une dizaine de personnes. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à prendre contact avec moi au 06 98 99 28 80. Et avec le CRP, nous sommes en train d'organiser le 'Miam Tour' 2022 avec une étape à Pontivy. Dans ce cadre, toutes les écoles primaires de la communauté des communes sont invitées à participer à notre 4ème concours artistique 'De L'art ou du cochon'. D'ailleurs, j'ai déjà eu le plaisir d'accueillir les enfants de Kerfourn sur deux éditions ! ».

Agriculteurs de Bretagne :
02.98.52.48.37 / / contact@agriculteurs-de-bretagne.bzh

Comité Régional Porcin de Bretagne :
02.99.65.03.01 / contact@leporcenbretagne.com

>> L’oratoire de Kerfourn :

Un grand merci à Gisèle pour avoir repeint l’oratoire et ainsi lui avoir redonné ses couleurs.

Nous avons ainsi respecté un devoir moral important pour la municipalité.

PanneauPocket :

PanneauPocket renforce la communication et le lien dans notre commune

Alertes et arrêtés de la préfecture, alertes météo, coupures réseau, travaux, conseil municipaux, évènements de la vie quotidienne et manifestations … depuis chez eux ou en déplacement, au travail ou en congés, les habitants restent connectés à l’actualité de leur commune, mais aussi des communes voisines et de leurs lieux de fréquentation favoris. PanneauPocket regroupe sur une seule et unique application les entités qui font partie de l’écosystème de l’administré. Ainsi, les citoyens mettent en favoris les Communes, Intercommunalités (Communautés de Communes, Syndicats des eaux, traitements des ordures ménagères), Ecoles, Gendarmeries qui l’intéressent. La population est tenue informée en temps réel par le biais d’une seule interface.

Une application simple et engagée 100% française

Depuis 2017, l’application est utilisée par plus de 6300 entités (Gendarmeries, Communes, EPCI…). Accessible à tous les Français et en téléchargement gratuit, l’application ne nécessite **ni création de compte ni aucune autre donnée personnelle** du citoyen. Sans publicité, quelques secondes suffisent pour installer PanneauPocket sur son smartphone et mettre en favoris une ou plusieurs communes.

PanneauPocket est également disponible depuis un ordinateur sur le site www.app.panneaupocket.com , afin d'être accessible par et pour tous. **Désormais, les informations et les alertes sont toujours à portée de main dans la poche des habitants.**

Voici la procédure pour savoir comment faire pour installer l'application PanneauPocket et ainsi être informé en temps et en heure des actualités de notre commune :

France Alzheimer, formation des aidants :

FRANCE ALZHEIMER
& MALADIES APPARENTÉES
56 MORBIHAN

FORMATION DES AIDANTS

SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT DES AIDANTS

FORMATION GRATUITE ET SANS ADHÉSION POUR LES PROCHES AIDANTS

Co-animée par une bénévole formée et une psychologue.

Une formation de 14 heures

Qui aborde 7 modules pour apporter des réponses concrètes à toutes les étapes de la maladie

Avec pour objectifs :

Connaître la maladie d'Alzheimer, s'informer sur les aides possibles, accompagner au quotidien...

(Retrouvez l'ensemble des objectifs dans le fichier joint).

Dates et lieu

À Auray

Les lundis 30 août, 13 septembre et 18 octobre

Participer a l'ensemble de la formation est important, verifiez toutes vos disponibilités.

Sur inscription
(le nombre de place est limité)

07 83 43 13 00

france.alz.56@gmail.com

Clôture des inscriptions le 22/07

Pour plus d'informations sur la formation des aidants : rendez-vous sur notre site internet !

47 rue Ferdinand Le Dressay, 56000 Vannes | 07 83 43 13 00 | france.alz.56@gmail.com

www.francealzheimer.org/morbihan/ | France Alzheimer Morbihan

Travaux de rénovation énergétique : attention au démarchage abusif

Informations des consommateurs

L'État incite les consommateurs à réaliser des travaux de rénovation énergétique en les soutenant grâce à des aides. Une aubaine pour certaines entreprises peu scrupuleuses qui en profitent pour démarcher sans retenue.
Pompes à chaleur, panneaux solaires, chaudières… des entreprises revendiquent être mandatées par un organisme public officiel dans le but de vous faire signer un bon de commande ou un devis assorti d'un crédit, avec l'appui d'un discours commercial agressif vous forçant la main.
Les associations de défense des consommateurs dénoncent régulièrement ces abus et constatent, lors de leurs permanences, une hausse des plaintes de consommateurs victimes de ces situations abusives. La vigilance est donc de mise !

Sachez repérer les incitations frauduleuses :

- Depuis la loi du 24 juillet 2020, le **démarchage téléphonique** concernant la rénovation énergétique **est interdit** mais les abus persistent. Pour vous en prémunir, vous pouvez vous inscrire gratuitement sur le site bloctel.gouv.fr. Les professionnels ne pourront alors plus vous contacter téléphoniquement sauf ceux avec lesquels vous avez un contrat en cours.
- Sachez que les organismes publics ne pratiquent jamais de **démarchage à domicile**. Si un (pseudo) opérateur de rénovation énergétique se présente à votre domicile, sans rendez-vous, en prétextant qu'il est mandaté par l'Etat, la prudence est de mise. En effet, seuls les travaux réalisés par les entreprises certifiées RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) vous permettent de bénéficier des aides de l'Etat, de l'Ademe, de la Région ou du Département. Alors pour faire appel à des professionnels de confiance, rapprochez-vous du réseau **Faire (https://www.faire.gouv.fr/)** ou de **l'Agence nationale de l'habitat (https://www.anah.fr/)**.

Ayez les bons réflexes :

- **Ne vous précipitez pas pour donner votre accord**, même si l'offre commerciale semble alléchante. En effet, des sociétés n'hésitent pas à vous faire miroiter des aides financières vous promettant de n'avoir quasiment rien à payer.

> **Bon à savoir :** si vous souscrivez un contrat dans le cadre d'un démarchage à domicile, vous bénéficiez d'un délai de 14 jours pour vous rétracter

- **Faites établir plusieurs devis pour comparer les offres et prenez le temps de la réflexion**. Ne signez jamais d'engagement le jour même, ne donnez pas vos coordonnées bancaires et ne versez pas d'acompte (encore moins en espèces).

Si vous êtes victime d'un démarchage abusif :

- **Rapprochez-vous d'une association de défense des consommateurs** qui vous aidera dans vos démarches.
- **Signalez cette pratique commerciale abusive sur la plate-forme Signal Conso de la Dgccrf** (Direction générale de la concurrence, consommation et de la répression des fraudes).

Article rédigé par la Mce, Maison de la consommation et de l'environnement–CTRC Bretagne, – 48 Bd Magenta – 35000 Rennes – 02 99 30 35 50 – info@mce-info.org – www.mce-info.org

Région BRETAGNE

Vous êtes collégien·ne, lycéen·ne, étudiant·e, apprenti·e et vous avez moins de 26 ans ?

Cet été, **bougez gratuitement** en Bretagne avec

BREIZHGO

Offre valable uniquement sur réservation, du 15 juillet au 29 août 2021, dans la limite des places disponibles.

Infos et modalités sur **breizhgo.bzh**

Dispositif Pass Asso : Une aide pour les associations du territoire

Dans le cadre de la crise sanitaire de la COVID 19, la Région Bretagne est à l'initiative d'un nouveau dispositif, le PASS Asso, visant à soutenir le monde associatif particulièrement touché par les conséquences économiques, financières et sociales de la crise.

La Région Bretagne propose ainsi aux intercommunalités qui le souhaitent, d'adopter ce dispositif de crise, ouvert jusqu'à la fin de l'année 2021, tout en permettant à la Communauté de communes de conventionner avec ses communes membres afin de n'exclure aucune association. A l'occasion du conseil communautaire du 18 mai dernier, Pontivy Communauté a décidé de s'engager dans ce dispositif.

A qui s'adresse le PASS Asso ?

Cette aide s'adresse aux associations du territoire qui répondent aux conditions suivantes :

– Les associations loi 1901, déclarées en préfecture, à but non lucratif

– Dont le siège social est implanté dans le territoire

– Exerçant des activités contribuant à la vitalité associative locale de tout secteur (sport, environnement, pratiques artistiques, patrimoine, etc.)

– Ayant été contraintes à une fermeture administrative ou ayant subi une baisse d'activités (application des mesures sanitaires, annulation de leurs activités, …)

– Démontrant avoir été empêchée de réaliser ses actions / manifestations / événements / etc…

Où et quand remettre le dossier de demande d'aide ?

Les associations devront remettre un dossier de demande de subvention (disponible en téléchargement sur www.pontivy-communaute.bzh ou à l'accueil de Pontivy Communauté) par voie postale ou par mail avant le 30 septembre 2021 :

- A leur mairie de résidence
- A Pontivy Communauté

Attribution de l'aide :

L'attribution de cette aide n'est pas automatique.
Chaque demande fera l'objet d'une instruction par les services des mairies et de la communauté de communes.

Un comité d'attribution, associant les élus de la Communauté de communes et un élu référent de la Région Bretagne, se réunira afin d'apprécier la nature des associations aidées et l'ampleur des difficultés auxquelles elles sont confrontées.

Télécharger le dossier sur : www.pontivy-communaute.bzh ou dossier à retirer à l'accueil de Pontivy Communauté

Animations Environnement Pontivy Communauté :

Pour la 15ème édition, Pontivy Communauté organise ses animations environnement, du 7 juillet au 30 août. Tout le monde peut y participer gratuitement ; les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte. L'inscription est obligatoire et s'effectue en ligne via Google drive - www.tourisme-pontivycommunaute.com ou au 02 97 25 04 10. Attention, le nombre de place par animation est limité. Les inscriptions ayant débuté le 9 juin 2021.

- Mardi 3 août à Neuillac de 14h à 16h : **« Atelier cRusine et plantes sauvages ».**

Un atelier cuisine où les participants apprendront à réaliser plusieurs recettes crues (pâté végétal, boisson…) et les dégusteront. Présentation du livre des « 42 recettes crues et végétaliennes», basé sur des préparations simples et rapides pour une cuisine soutenable au XXIème siècle.

- Jeudi 5 août à Rohan de 10h à 18h : **« Initiation à la sculpture sur bois vert ».**

Un atelier manuel où théorie et pratique s'enrichissent mutuellement. A partir d'une buche de bois vert (greenwood en anglais), fraichement coupée, vous sculpterez un couvert avec des outils communs (scie, hache, couteaux).

- Vendredi 6 août à Saint-Aignan de 14h à 17h : **« Atelier Haïkus-nature à destination des femmes ».**

Un après-midi d'immersion au contact des éléments naturels. Par le biais de la poésie éphémère, vous pourrez laisser s'exprimer votre ressenti, raconter votre lien au vivant, ouvrir la porte de vos souvenirs que suscitera cette plongée dans le sauvage... Une reconnexion à votre nature profonde.

- Mercredi 11 août à Croixanvec de 14h à 16h : **« A la rencontre des arbres ».**

Un après-midi pour découvrir les arbres autrement au travers d'activités sensorielles, naturalistes, artistiques…

- Vendredi 13 août à Réguiny de 14h à 16h : **« La nature par les sens ».**

Venez-vous reconnecter avec la nature. Laissez-vous guider par vos sens : toucher, regarder, écouter, goûter…

- Mercredi 18 août à Radenac de 14h à 17h **: Balade « Conteurs d'eau ».**

Une balade au fil de l'eau accompagnée d'un technicien rivière, d'une technicienne bocage et d'une animatrice nature, mêlant activités naturalistes, scientifiques et imaginaires.

- Vendredi 20 août à Malguénac à 16h30 : **« Concert acoustique à l'orée du bois ».**

Une parenthèse musicale proposée en partenariat avec l'association Polyculture dans le cadre du festival « Arts des villes, arts des champs » de Malguénac.

- Lundi 23 août à Gueltas de 10h à 12h et de 14h à 16h : **Atelier récup' « Pyrocan ».**

Deux ateliers bricolage récup' utile en mode survie où vous apprendrez à fabriquer un gazogène à partir de boites de conserve.

- Mardi 24 août à Pontivy de 10h à 12h30 : **Atelier « Créons une BD en pleine nature ».**

Une animation en extérieur au cours de laquelle vous apprendrez à réaliser une planche de bande dessinée simple en vous inspirant de la nature.

- Jeudi 26 août à Crédin de 14h à 16h : **« Escape Game nature ».**

Une animation nature familiale où seuls les plus rapides et les plus malins pourront rentrer chez eux !

- Vendredi 27 août à Saint-Gérand de 10h à 17h : **Atelier carton « Jungle board ».**

Un atelier récup' carton où vous réaliserez un tableau végétal en 3D.

- Mardi 31 août à Guern de 14h à 16h30 : **« A la découverte des plantes sauvages comestibles et médicinales ».**

Une balade avec Dame nature qui vous transmettra son savoir sur les plantes médicinales et comestibles oubliées.

Plus d'infos :

www.pontivy-communaute.bzh // *https://www.tourisme-pontivycommunaute.com/Les-activites/Agenda-des-animations*